

L'érosion de la falaise se poursuit 80 expropriations à l'étude

Déjà évoquées en 2001, 80 expropriations sont à prévoir dans les années à venir pour contrer l'érosion de la falaise. Un projet de réaménagement de la commune est en cours. Les réunions d'informations vont se multiplier.

A plus ou moins long terme, 80 habitations d'Ault sont menacées par l'érosion continue de la falaise. Quatre-vingts demeures que leurs habitants vont devoir quitter dans un délai oscillant de quelques années à plusieurs décennies. L'information n'est pas nouvelle puisqu'elle a été dévoilée il y a plus de 12 ans lors de la présentation et de l'approbation du plan de prévention risque inondation (PPRI). Elle risque pourtant de trouver un nouvel écho au fur et à mesure du temps passant. C'est pour cette raison que le syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral avait dépêché deux de ses collaboratrices vendredi matin en mairie d'Ault. Le but : Accélérer et amplifier l'information. Non pas que le temps presse mais il devient de plus en plus urgent d'une prise de conscience de la population d'une partie de la route de Saint-Valéry et des abords de l'ancien casino. Un ancien casino auquel les Aultois sont très attachés. "Les habitants sont inquiets et ils se demandent tous quand cela va commencer", a expliqué Marthe Sueur en ouverture de la conférence de

presse. "Nous ne sommes pas sur un petit dossier mais j'ai pris l'engagement qu'il ne sera pas détruit et nous nous y tiendrons".

ZAC, PAPI, PPRI

Pour organiser une nouvelle stratégie de développement de la commune aultoise, des enquêtes et des études ont été lancées depuis 1999. Après l'approbation du PPRI en 2001, puis l'acquisition en 2003 du site du Moulinet, des études pré-opérationnelles pour la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) sur ce même site entre 2007 et 2012 ont été ouvertes. Dans le même temps, une étude stratégique pour aborder le principe de développement de la commune autour d'un recul de la falaise était mise en place tout comme le dépôt d'un programme d'action prévention des inondations (PAPI). En mars 2012, ce dernier était labellisé, tout en donnant la priorité à l'étude stratégique, condition sine qua non au soutien financier des partenaires institutionnels compte tenu de l'évolution de la législation nationale et européenne en matière de trait de côte. Le projet a été retenu. Seulement cinq exist-



Au-delà du réaménagement de la commune avec la création de la ZAC du Moulinet, c'est une requalification urbaine et paysagère qui va concerner la commune d'Ault.

tent en France et Ault en fait partie.

Aujourd'hui donc, tout est réuni pour permettre le phasage de reconstitution de la ville. Place désormais à la recherche de financement.

"De 40 à 70 cm"

"Il faut une vision raisonnée et intégrée de l'aménagement", prône le rapport du syndicat mixte Baie de Somme grand littoral Picard. "Il y a un degré d'urgence puisque l'étude menée par le réseau d'observatoire a permis de recalculer la vitesse du recul de la falaise vive. Il a été

revu à la hausse passant d'une moyenne de 40 à 70 centimètres par an. Le scénario Belvédère consiste au repli progressif de l'urbanisation située au pied de la falaise vive d'Ault".

Des réunions d'informations vont être mises en place, des rendez-vous mensuels seront fixés pour permettre aux habitants des zones concernées de se rencontrer. Ces rendez-vous permettront de donner des informations régulières de l'avancement des études du syndicat et de l'état, d'évoquer la déconstruction progressive du tissu

urbain de la crête de la falaise sur le long terme et le déplacement de la population.

"80, c'est beaucoup"

"Oui, 80 maisons, c'est beaucoup", ne se cache pas Gaëlle Schauer, directrice du syndicat mixte et de l'aménagement du territoire. "Il y a un fort côté affectif et il faut laisser le temps aux gens d'appréhender ce qui se passe. On va en reconstruire beaucoup plus (190). C'est vraiment cela le projet d'Ault. L'étude est terminée. Il faut maintenant passer dans le temps de l'action".

Ce côté affectif, Marthe Sueur le comprend également : "Dire à quelqu'un qui a travaillé toute sa vie pour acquérir sa maison en bord de mer qu'il doit partir, c'est très difficile. C'est vrai que l'on a une belle ville mais avec la mer, il y a aussi des inconvénients". Une requalification urbaine et paysagère est également envisagée. Différents travaux et études (travaux de viabilisation, salle communale et culturelle, projet hôtelier) vont être lancés d'ici 2014. Ault nouveau est vraiment sur les rails.

Vincent Bény

Conseiller général du canton d'Ault, Emmanuel Maquet est bien évidemment très attentif à ce dossier. "On a maintenant une vraie stratégie. La validation des différents projets est une réponse aux institutionnels et aux habitants de la commune. Il faut que les Aultois s'en imprègnent et y adhèrent. Je comprends que quitter sa maison est dramatique pour tous mais une bonne gestion de l'ensemble des opérations permettra à Ault de se développer. Ce type de dossier correspond tout à fait à la vie des communes du littoral".